

Rapport de la Cinémathèque suisse.

Le développement de notre institution se poursuit lentement. Nous n'avons pas encore reçu de tous les cantons suisses les subsides que nous réclamons depuis longtemps; cependant, grâce à quelques nouvelles subventions notre situation financière s'est assainie et pour la première fois nous avons pu consacrer une partie de nos crédits à l'achat d'un équipement technique coûteux mais indispensable : appareil de projection 35 mm. sonore, métreuse, bobines, etc. Nous avons pu également entreprendre systématiquement des travaux de reliure; en outre, nous avons pu effectuer quelques tirages grâce à la généreuse compréhension des cinémathèques française et belge.

Moralement, la Cinémathèque suisse s'est imposée sur le plan national; à plusieurs reprises nos autorités nous ont donné des preuves évidentes de l'intérêt et de la confiance qu'elles accordent à notre activité. Simultanément, nos relations avec les associations professionnelles cinématographiques se sont afferemies, elles aussi.

Collections

Le nouvel article constitutionnel relatif au cinéma se trouve toujours à l'étude aux Chambres fédérales. Notre travail de sauvetage des films continue par conséquent d'être délicat et ingrat. Mais nous pouvons compter dans ce domaine, sur l'appui du Département fédéral de l'Intérieur qui soutient nos démarches, notamment auprès des maisons américaines. Cette tâche malaisée vient d'aboutir à un premier et timide succès : deux copies de films américains vont être déposées dans nos archives pour une durée de trois ans à partir du 1er janvier 1958.

Au cours de l'année qui se termine, nous avons obtenu le dépôt de 59 films de fiction ou documentaires représentant 297 bobines (282 en 35 mm. et 15 en 16 mm).

Notre bibliothèque s'est enrichie de 100 numéros de revues spécialisées et de 118 livres.

Quant à notre photothèque, elle a reçu environ 10'000 photos dont le classement n'est pas terminé.

Ciné-clubs

Nos rapports avec la Fédération suisse des Ciné-clubs sont toujours excellents et nous pouvons compter sur l'obligeante compréhension des dirigeants de cette Fédération.



### Manifestations

Nous avons participé activement à une Semaine de l'Ecran destiné à l'éducation cinémathographique de la jeunesse lausannoise, du 22 au 26 octobre 1956.

Nous avons préparé et prêté une importante documentation photographique à l'Exposition Pro Juventute qui eut lieu à Zürich du 7 novembre au 16 décembre 1956 sous le titre Jugend und Film.

Comme par le passé, nous avons organisé le cours de cinéma de l'Université populaire de Lausanne qui obtint tout au long de l'hiver un succès réjouissant. Ce cours recommencera en novembre prochain pour la troisième année.

Avec la collaboration active de la Cinémathèque française, il nous a été possible de présenter à Zürich, Genève et Lausanne, deux soirées d'une qualité exceptionnelle consacrées aux courts et moyens métrages produits en France récemment.

En outre, toujours avec l'appui de la Cinémathèque française, nous avons pu rendre un bel hommage à Erich von Stroheim qui fut le "parrain" de la Cinémathèque suisse lors de l'inauguration officielle à Lausanne en 1950.

### Echanges

Nous nous félicitons des échanges temporaires que nous avons pu effectuer tout au long de l'année avec de nouveaux membres de la F.I.A.F.

### Publications

Notre petit bulletin d'information, multigraphié, a paru 4 fois au cours de l'année.

La Cinémathèque suisse  
12, Place de la Cathédrale  
Case ville 850  
Lausanne.

LA CINEMATHEQUE SUISSE.

Freddy Buache